



- Salon Eurosatory 2026 : une édition aux multiples innovations
- Les associations du monde combattant :
au cœur de la mémoire et de la transmission des valeurs de la France
- Dossier AG nationale de Metz : bilan et nouvelles orientations de l'ANOCR

L'OFFICIER

Magazine de l'ANOCR
Mai à septembre 2026 - N° 503

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2026-2027)

Président national



Général (2s) François CHAUVANCY
Président du Gpt Paris - IDF

Vice-présidents



Général (2s) Philippe GERBAULT
Gpt Allier
Représentant d'intérêt
à l'Assemblée Nationale et au Sénat



Colonel (er) Bruno BOUBEE
Gpt Var
Gestion Communication

Capitaine de Vaisseau (er) GUILLAUME
Gpt Moselle
Commission solidarité (secours)
Secrétaire général du COMAC - CPRM (2)



Expertise comptable



Com. en chef de la Marine
de 1ere cl (er) Alain MONIER
Gpt Finistère
CSFM (2)



Capitaine (er) J-Yves ALIX
Gpt Corrèze - Haute Vienne



Colonel Michel (er) BRUNET
Gpt de l'Hérault



Lt-colonel (er) B. HANNEBICQUE
Gpt Ligero-Vendéen



Lt-colonel (er) Thierry LLORCA
Gpt des Yvelines



Médecin général inspecteur (2s)
Claude PAYEN - Gpt Berry



Madame Ghislaine RICHARD-MEVEL
Gpt de la Charente Référente adhérents



Général (2s) Didier SIMON
Président du gpt Anjou Maine
Référént intergroupement Grand Ouest
Chargé de mission reconversion Mara



Commandant (er) Gérard TEYSSIER
Gpt Rhodanien - Commission sociale

Trésorier national



Lt-colonel (er) Rémi DEMARTEAU
Trésorier des groupements
24, 46 et 47



Lt Colonel (er) Bernard AMBEC
Gpt Alsace - Relation interne



Colonel (er) Alain DAVID
Gpt du Gard



Chirurgien-dentiste en chef (er)
Pascal LOISELEUX
Gpt ARMOR (Côtes d'Armor et Finistère)



Lt-colonel (er) Jean Paul PANOT
Gpt Cher CNR - CFR - OSS (2)



Lt-colonel (er) Daniel QUIEVY
Information médiatique
Rattachement : Gpt Alsace



Com. général de division (2s)
Pierre SERRA
Gpt des Pyrénées Orientales



Capitaine de Vaisseau (er)
Brice VALMONT
Gpt du Var



Chers camarades,
chères familles,

Ce numéro 503 de L'Officier, désormais publié selon un rythme quadrimestriel, est consacré à une question de fond, ancienne certes, mais qui prend, dans le contexte actuel, une acuité particulière : quelle est, et surtout quelle devrait être, la place des associations du monde combattant ?

Le 13 avril 2026, la ministre déléguée aux Armées et au monde combattant a lancé les Assises du monde combattant. Deux journées ont ensuite été organisées, l'une consacrée à la réparation, l'autre à la mémoire combattante, tandis qu'une quatrième rencontre est annoncée pour octobre 2026.

Ces rendez-vous, qui réunissent le ministère des Armées et les associations, construisent un dialogue nécessaire. Ils traduisent également une prise de conscience : face à la dégradation du contexte géopolitique et à l'hypothèse désormais prise en compte d'un affrontement de haute intensité, les seules forces armées ont besoin du soutien de la Nation et les associations du monde combattant ont un rôle d'interface à jouer.

Pour autant, l'approche institutionnelle peut-elle constituer l'unique réponse ? Au cours des dernières décennies, nos associations ont parfois été considérées comme appartenant au passé, voire comme une charge davantage que comme un atout. Elles n'ont pas toujours bénéficié de l'attention ni du soutien qu'elles auraient pu attendre. Il conviendrait donc d'éviter que le regain d'intérêt dont elles font aujourd'hui l'objet ne se réduise à une relation exclusivement verticale, conçue du haut vers le bas, ou à leur simple instrumentalisation au service de besoins conjoncturels. Se pose également la question de la pérennité de l'impulsion politique actuelle au-delà des prochaines échéances nationales.

Les associations doivent donc elles-mêmes prendre leur avenir en main. Il leur appartient de recréer les conditions d'un dialogue équilibré, constructif et durable avec les institutions, quelles que soient les périodes d'incertitude ou d'instabilité.

C'est dans cet esprit que l'ANOCR a sollicité plusieurs associations du monde combattant afin qu'elles participent au dossier présenté dans ce numéro. Nous pouvons regretter que certaines n'aient pas répondu à notre invitation, mais nous devons surtout remercier toutes celles, nombreuses, qui ont accepté d'apporter leur contribution.

Cette démarche ne constitue toutefois qu'une première étape. Il nous faut désormais aller plus loin et construire une action commune, capable de faire émerger une plateforme de dialogue et, lorsque cela est possible, une parole partagée sur les grands domaines qui nous rassemblent : le devoir de mémoire, l'esprit de défense et la défense des intérêts du monde combattant.

L'ambition n'est pas d'effacer les identités ni les spécificités de chacune de nos associations. Elle est de mieux coordonner nos efforts, de rechercher les synergies et de renforcer notre efficacité collective, en établissant entre l'institution et le monde associatif un véritable partenariat au service des armées et de la résilience de notre société.

Cette contribution à la résilience de la Nation s'inscrit d'ailleurs dans un mouvement plus large : service militaire volontaire, implication de l'Éducation nationale dans la transmission de la mémoire combattante. En témoigne cette volonté de consacrer, dans les établissements scolaires, un temps spécifique au devoir de mémoire autour du 11 Novembre. Car c'est aussi auprès de la jeunesse que doit se construire l'esprit de défense. Faire comprendre le sens de l'engagement, transmettre la mémoire de ceux qui ont servi la France et rappeler que la défense de la Nation concerne chacun d'entre nous sont autant de conditions indispensables à la résilience collective.

Général (2S) François Chauvancyy

S O M M A I R E

• MOT DU PRÉSIDENT	p. 3
• LES ASSOCIATIONS DU MONDE COMBATTANT	
- Synthèse du discours d'Alice RUFO	par P. Boissière p. 5
- Le monde combattant : un partenaire stratégique à reconnaître	par le gal (2s) F. Chauvancy p. 6
- Association des anciens élèves de l'école navale, Alliance Navale et Fondation de l'école navale	p. 11
- Association Nationale des Combattants Des Opérations Extérieures	p. 13
- Association de Soutien à l'Armée Française	p. 16
- Confédération Nationale des Retraites Militaires	p. 19
- Fédération Nationale des Combattants Volontaires	p. 21
- La Saint Cyrienne	p. 23
- L'Épaulette	p. 25
- Le Souvenir Français	p. 27
- Terre Fraternité - ADO	p. 29
- Union Nationale des Combattants	p. 31
- Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations Réservistes	p. 34
- Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite	p. 38
- Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre	p. 40
- Les amis de la gendarmerie / Association des anciens élèves de l'école de l'air	p. 42
• DOSSIERS D'ACTUALITÉ	
- Eurosatory 2026 : Entretien avec le général (2s) Charles Beaudouin	par H. Boulogne p. 43
- L'actualisation de la LPM	par le col (er) JM Thouvenin p. 52
- L'OTAN en question	par le col (er) JM Thouvenin p. 53
- Artemis II : vers la Lune et au-delà !	par Lcl (er) D. Quievy - P. Boissiere p. 54
• FAITS HISTORIQUES	
- Les U-Boots attaquent la navigation dans le Saint-Laurent	par le pharmacien en chef P. Michel p. 56
- Le mythe de l'Appel du 18 juin	par P. Boissiere p. 64
- Histoire du Fort de Chillon et de ses compagnies 1942-1995	par C. Welter p. 66
• LIBRES OPINIONS	
- Nouvelle tentative d'assassinat de la langue française.....	par le gal (2s) H. Roure p. 70
- Deuxième section et liberté d'expression	par le gal (2s) J. Theveny p. 72
• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026	p. 74
• BON À SAVOIR	p.80
• BIBLIOGRAPHIE	p.82
• VIE DES GROUPEMENTS	p.84
• IN MEMORIAM	p.90

Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à :
dg@anocr.org

Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers
Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080 - JO du 8 décembre 1911 page 9814/A Reconnue d'utilité publique
par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)

Siège social : 15, rue Cler - 75007 Paris
Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07
Tél. : 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris
Courriel : secretariat@anocr.org
Site internet : www.anocr.org
Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire
Directeur de la publication : François Chauvancy
Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Michel Olhagaray
François Chauvancy, Roland Pietrini
Impression : Imprimerie Saviard
Dépôt légal : Mars 2023
Commission paritaire : 0521G88248
ISSN : 3098-8640
Tirage : 4 555 exemplaires
Tarifs cotisation et abonnement : page 63

LES ASSOCIATIONS DU MONDE COMBATTANT

SYNTHÈSE DU DISCOURS D'ALICE RUFO, MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS, LE 13 AVRIL 2026

PAR P. BOISSIERE

Le discours de lancement des Assises du monde combattant est un **appel à moderniser et refonder le monde combattant**, afin qu'il demeure un acteur majeur de la mémoire, de la transmission des valeurs républicaines et de la cohésion nationale dans la France de demain.

En effet, selon la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, Alice Rufo, le **monde combattant doit se réinventer** face aux évolutions démographiques et stratégiques actuelles, tout en restant fidèle à sa mission historique de **mémoire, de solidarité et de transmission des valeurs de la Nation**.

Idées clés :

1) Lancer une réflexion nationale sur l'avenir du monde combattant : la mesure centrale de ce discours est l'organisation des **Assises du monde combattant**. Elles visent à dresser un état des lieux, identifier les défis démographiques, définir un modèle adapté aux nouvelles générations et au contexte contemporain, dans le but de faire émerger des propositions partagées entre l'État, les associations et les acteurs de la mémoire.

2) Redéfinir le rôle des associations du monde combattant et les moderniser : il s'agit ici que les associations s'adaptent aux changements, pour renforcer leur rôle de transmission, développer leur capacité à toucher un public plus large, s'ouvrir davantage à la jeunesse et adapter leur fonctionnement à l'évolution de la société, sans pour autant exclure les actuels membres.

3) Faire de la jeunesse une priorité : la mémoire combattante ne peut survivre que si elle est **appropriée par les nouvelles générations**. Il est donc nécessaire de transmettre les valeurs de l'engagement, de développer la connaissance de l'histoire militaire, de renforcer le lien entre les jeunes et les armées, soit de faire vivre la mémoire combattante au-delà des générations directement concernées.

4) Renforcer le lien Armées-Nation : les associations combattantes comme des acteurs capables de diffuser une culture de défense, de développer l'esprit de résilience et de renforcer la cohésion nationale. Le monde combattant participe donc à la résilience nationale et à la « force morale » du pays.

5) Elargir la définition du monde combattant : pour intégrer les nouvelles formes d'engagement militaire. Il devient nécessaire de prendre en compte les générations ayant participé : aux opérations extérieures, aux missions de lutte contre le terrorisme et aux engagements contemporains. Les références historiques traditionnelles demeurent, mais elles doivent désormais coexister avec l'expérience des militaires des OPEX et des engagements récents.

Le discours est donc avant tout un **discours de lancement et de méthode**. Il ne propose pas de budget, de réforme du droit, de mesures sur les pensions ou les retraites.

En définitive, trois orientations se dégagent :

- **Refonder le modèle du monde combattant** grâce aux Assises.

- **Préparer la relève générationnelle** en donnant une place centrale à la jeunesse.

- **Faire du monde combattant un acteur de cohésion nationale et de culture de défense**, et non seulement un gardien de la mémoire.

La philosophie générale du discours peut se résumer ainsi : **préserver l'héritage combattant en le transformant pour qu'il demeure utile à la Nation au XXI^e siècle**.

LE MONDE COMBATTANT : UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE À RECONNAÎTRE

PAR LE GÉNÉRAL (2S) F. CHAUVANCY

Dans un contexte marqué par le retour de la guerre sur le continent européen, par l'affirmation de stratégies hybrides et par la nécessité de renforcer la résilience nationale, le lien entre les armées et la Nation redevient un enjeu majeur. Dans cette perspective, le monde combattant, qui représente en grande partie la galaxie associative de la défense, constitue un acteur essentiel de la cohésion nationale.

Le 13 avril 2026, lançant les Assises du monde combattant, Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des anciens combattants, déclarait aux associations : « vous avez un rôle **résolument actif** à jouer quand on parle de plus en plus de la force de résistance que nous devons développer à l'échelle de notre société, du lien Armées-Nation, de la dimension stratégique de la cohésion nationale et de l'importance de la « force morale » entretenue dans notre Nation par la condition militaire ».



Façonné par notre histoire, le monde combattant, ensemble indissociable des associations liées à la communauté de défense, a joué un rôle important dans le renforcement des liens entre les armées et la Nation. Cependant cet ensemble complexe aux multiples facettes est fragilisé par au moins deux facteurs : un éclatement en de nombreuses associations avec bien souvent des objectifs semblables (solidarité, devoir de mémoire, soutien à l'esprit de défense, défense de la condition des retraités militaires ...) et des effectifs bien souvent en baisse en raison de leur vieillissement et du manque de recrutement.

Or, son utilité est reconnue, sinon réclamée par le ministère des armées comme interface indispensable avec la société civile et prolongement des actions de l'institution militaire au bénéfice de la communauté de défense. Cependant, ce monde combattant fragilisé peut-il encore avoir un rôle efficace à terme au sein de notre société ? Doit-il simplement répondre aux besoins de l'institution militaire alors que celle-ci donne la priorité, certes légitimement, aux actions au profit de l'Armée d'active et de la réserve ?

Pourtant, le monde associatif lié à la défense est un acteur majeur dans le soutien à nos forces armées par son engagement et son grand nombre de bénévoles motivés. Le maintien de sa capacité à agir implique néanmoins que le ministère des armées et donc l'institution militaire prennent concrètement leur part en le soutenant, en ne le considérant pas uniquement comme un simple pourvoyeur de moyens.

Après avoir précisé l'action du ministère des Armées, plusieurs propositions auront pour objectif d'établir les bases d'un réel partenariat entre le monde combattant et l'institution militaire.

Source : Lancement des assises du monde combattant
le 13 avril 2026, photographie